

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021 75989 PARIS CEDEX 20
UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports
CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

Centre Sportif SREG

05 chemin du Brunstatt
68170 RIXHEIM



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 16h00.

Dans le cadre de la Journée Olympique du dernier jour, les proches des jeunes qui souhaitent participer à cette journée sont attendus vers 09h30, pour un démarrage de la journée des premières rencontres à 10h30.

Les horaires seront confirmés sur les convocations que vous recevrez dans le mois précédent le début du séjour.

TRANSPORT

Depuis Metz – Nancy – Epinal – Reims - Paris : en train jusqu'à Strasbourg, puis en car jusque Rixheim.

Depuis Strasbourg et Colmar : en car jusque Rixheim

Depuis Dijon – Besançon – Montbéliard / Belfort : en train jusque Mulhouse, puis en car jusque Rixheim.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas inclus : Goûter du 1^{er} jour - **Dernier repas inclus** : Goûter du dernier jour

SITE

► Situation géographique :

Située au sud du Haut Rhin, à quelques kilomètres de Mulhouse et à 20km de Bâle, la Ville de Rixheim constitue la 4ème commune de l'agglomération mulhousienne et fait bénéficier à ses habitants d'un cadre privilégié au cœur de la région des Trois Frontières.

► Cadre de vie :

Hébergement à proximité immédiate d'un grand complexe sportif, situé à l'extérieur de la ville en bordure de forêt. Les jeunes pourront profiter du grand gymnase, des diverses salles d'activités, du dojo et des vastes espaces extérieurs pour pratiquer les différents sports du séjour et pour les moments de détente.

Hébergement sous marabouts, grandes tentes de 8, avec lits intégrés.
Sanitaires du complexe sportif, adaptés et individuels pour une totale intimité des jeunes.

Restauration préparée sur place grâce aux cuisines du complexe sportif, par un cuisinier.

Effectif : 48 jeunes maximum

ACTIVITES

► Ce séjour de vacances a été conçu afin de permettre à des jeunes de pratiquer durant l'été certains de leurs sports favoris, mais sous des formes et avec des règles différentes de ce qu'ils connaissent habituellement. Les mises en place de ces sports dits « classiques » répondront toujours aux objectifs suivants :

- Absence de compétition : pas classement, pas de médaille, juste du plaisir !
- Pas d'entraînement : ce séjour n'est pas un stage sportif, au cours duquel les jeunes vont s'entraîner afin de progresser ; notre équipe d'animation n'est pas habilitée à cela !
- Mettre en avant les valeurs suivantes au sein de la pratique sportive :
 - Mixité Filles / Garçons
 - Coopération et vivre-ensemble
 - Sensibilisation aux questions de racisme, d'homophobie, d'insultes ...
 - Sensibilisation à l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Au cours du séjour, les jeunes pourront également découvrir des sports peu connus, dits « sports innovants », qui dans leur essence même et par leurs règles de base, mettent en avant les valeurs que nous venons d'énoncer.

Le programme d'activités (les sports qui seront pratiqués et leur fréquence) sera défini par les jeunes et l'équipe d'animation au fur et à mesure du séjour.

Liste non-exhaustive des sports qui pourront être pratiqués durant le séjour : *badminton, basketball, bumball, crosse québécoise, football en salle, handball, hockey en salle, kinball, peteka, tchoukball, ultimate, volleyball ...*

► Séjour de 14 jours :

Une journée à la piscine de Rixheim sera organisée pour les jeunes inscrits dans les séjours de 14 jours.

► Journée olympique du dernier jour

Lors du dernier jour du séjour sera organisée une grande « Journée Olympique », à laquelle tous les enfants participeront, mais également à laquelle les proches des enfants seront conviés !

Cette journée sera alors l'occasion pour les enfants de montrer à leurs proches ce qu'ils auront pratiqué comme sports durant la semaine, de leur expliquer les règles spécifiques qu'ils ont vus, de leur faire découvrir les sports innovants !

Au cours de cette journée, des équipes seront constituées et mélangeront petits et grands, frères et sœurs, parents et enfants, jeunes et éducateurs, etc ! Un grand moment de convivialité, de partage, de sourires et de sports entre les enfants, leurs proches, et notre équipe d'animation.

Afin de préparer au mieux cette journée, et notamment l'organisation du repas de midi qui sera pris en charge par Vacances Pour Tous, la fiche d'inscription sera à nous retourner au plus tard quinze jours avant le début du séjour.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Equipe d'encadrement :

- Un / Une directeur / directrice titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) : il / elle orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.
- Des animateurs ou animatrices titulaires du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 10 enfants. L'équipe d'animation sera en grande partie composée par des animateurs et des animatrices ayant des connaissances en encadrement sportif.
- Un ou une assistante sanitaire en charge du suivi des traitements médicaux et plus globalement de la santé des jeunes.

► Vie collective :

Par la pratique des activités prévues, les animateurs favoriseront pour chaque jeune : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils s'efforceront d'organiser la vie quotidienne afin qu'elle respecte les besoins de chaque jeune : sommeil, alimentation, hygiène.

A la fois lieu de personnalisation et de socialisation, le centre de vacances de Rixheim offre :

- Une structure adaptée à chaque âge présentant **les meilleures conditions de sécurité et de santé.**
- Des formes d'activités qui répondent à la fois aux nécessités de la prise en charge des jeunes et à leurs souhaits de découverte
- Des modes d'organisation et d'animation favorisant l'expression et la création.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

► Alimentation

L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons.

Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs tenteront de mettre en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part.

Nous vous remercions de votre compréhension.

► **Trousseau :**

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; à partir de 12 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- Chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice
- **Un sac de couchage**
- **Deux paires de chaussures de sports** : l'une pour l'intérieur, l'autre pour l'extérieur
- **Des vêtements de sports en quantité suffisante** (short et T-shirts)
- **Une gourde** avec le prénom et le nom du jeune dessus, cela évitera la consommation anti-écologique de bouteilles en plastiques !

► **Lavage du linge :**

Pour les séjours de 7 jours, aucun lavage du linge n'est prévu. Un lavage sera prévu pour les séjours de 11 et 14 jours.

Tout le linge et les affaires personnelles devront être marqués au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue)

► **Argent de poche** : A discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent Placer la somme dans l'enveloppe spéciale qui vous sera transmise avant le départ. Sur place, l'équipe prendra en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.

► **Santé** : La **fiche administrative et sanitaire** doit être complétée avec précision. **Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vacances.**

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles **AVANT LE SEJOUR** (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement.

► **Frais médicaux** : Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

► **Utilisation du téléphone mobile** : Selon les règles mises en place par l'équipe d'encadrement. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

► **Objet de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphones, tablettes, bijoux, vêtements, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

RAPPEL DES DOCUMENTS A NOUS TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT

► Documents légaux obligatoires à remettre avant le départ ou au plus tard le jour du départ :

- la fiche sanitaire et de renseignements complétée et signée (Attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie des pages du carnet de vaccination / une attestation de vaccination d'un médecin
- l'autorisation au droit à l'image

SANS CES DOCUMENTS OBLIGATOIRES PAR LA LOI, L'ACCES AU SEJOUR POUR ETRE REFUSÉ AU JEUNE !

► Documents à remettre avant le départ :

- la fiche d'inscription à la journée parents (15 jours avant le départ)
- la fiche de liaison éducateurs / jeunes (si demandée par VPT et le plus rapidement possible)

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Vote enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour

du.....au.....

autorise - **n'autorise pas** (rayer la mention inutile)

L'équipe d'animation du séjour et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du centre de vacances, VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances Pour Tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

FICHE D'INSCRIPTION A LA JOURNEE OLYMPIQUE

Nom et Prénom du jeune inscrit :

Date de séjour :

NOM Prénom	Lien avec le jeune	Age	Participant aux sports ou Spectateur	Régime alimentaire particulier

**Quel que soit votre département de résidence, merci de renvoyer le document suivant
AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LE DEBUT DU SEJOUR DE VOTRE ENFANT**

à l'adresse suivante : Ligue de l'enseignement 67 – Service Vacances Pour Tous
15 rue de l'industrie – 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADTEN

Ou par mail : vacances@laligue67.org